

La Médiation Multi Partenariale Pour L'insertion Socio-Professionnelle Des Enfants Exclus Du Système Educatif : Une Approche Holistique Et Collaborative

Rakiatou SEYDOU TAHIROU BADA, Sotima TCHANTIPO SAI et Enock Mahouklo ZINHO

Département de Sociologie et Anthropologie, Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines (FLASH),
Université de Parakou, Bénin



Résumé – La commune de Malanville, située dans un pays en développement, fait face à un défi majeur lié à l'éducation des enfants exclus du système éducatif. Ces enfants sont souvent issus de milieux défavorisés et sont confrontés à de multiples obstacles pour accéder à une éducation de qualité. La médiation multi-partenariale représente une approche holistique et collaborative pour relever les défis de l'insertion sociale et professionnelle dans le contexte spécifique de la commune de Malanville. Le Programme d'Appui à l'Éducation des Enfants exclus du système éducatif a été mis en place pour répondre à cette problématique en offrant un accès à l'éducation de base à ces enfants. Cependant, une fois qu'ils quittent ce programme, leur insertion socio-professionnelle reste une souffrance majeure. L'article examine comment cette médiation permet de traiter de manière intégrée les multiples facettes des défis auxquels font face les enfants exclus du système éducatif, favorisant ainsi une réintégration réussie dans la société et sur le plan professionnel. L'objectif global de cette recherche est d'étudier l'efficacité de la médiation multi partenariale dans l'insertion socio-professionnelle des enfants exclus du système éducatif. Les données ont été collectées à travers des entretiens individuels à travers les entretiens individuels et les focus group. L'éducation de base, la formation professionnelle, l'accès aux services de santé, l'accès à des opportunités économiques, l'encadrement et le mentorat sont entre autres les besoins et les aspirations des enfants exclus du système éducatif dans la commune de Malanville en termes d'insertion socio-professionnelle. Plusieurs acteurs et les partenaires impliqués dans la médiation multi partenariale pour l'insertion socio-professionnelle des enfants exclus du système éducatif : il s'agit des enfants exclus même, des familles, des éducateurs des enseignants, des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales (ONG), etc.

Mots clés – système éducatif, éducation, médiation, réinsertion socio-professionnelle, Malanville

Abstract – The commune of Malanville, located in a developing country, faces a major challenge in educating children excluded from the education system. These children often come from disadvantaged backgrounds and face multiple obstacles to accessing quality education. Multi-partner mediation represents a holistic and collaborative approach to meeting the challenges of social and professional reintegration in the specific context of the commune of Malanville. The Programme d'Appui à l'Éducation des Enfants exclus du système éducatif was set up to address this issue by offering these children access to basic education. However, once they leave the program, their socio-professional reintegration remains a major challenge. The article examines how this mediation enables the multi-faceted challenges faced by excluded children to be addressed in an integrated way, thus promoting successful reintegration into society and the workplace. The overall aim of this research is to study the effectiveness of multi-partner mediation in the socio-professional reintegration of children excluded from the education system. Data was collected through individual interviews and focus groups. Basic education, vocational training, access to health services, access to economic opportunities, coaching and mentoring are among the needs and aspirations of children excluded from the education system in the commune of Malanville in terms of socio-professional reintegration. Several actors and partners are involved in multi-partner mediation for the socio-professional reintegration of children excluded from the education system : excluded children themselves, families, educators and teachers, government agencies, non-governmental organizations (NGOs), etc.

Keywords – Education System, Education, Mediation, Socio-Professional Reintegration, Malanville.

I. INTRODUCTION

L'éducation est depuis longtemps reconnue comme un pilier essentiel du développement social et économique d'une société. Elle constitue le fondement sur lequel repose la croissance intellectuelle, la mobilité sociale et l'épanouissement individuel (Caille, 2007). L'éducation est incontestablement l'un des piliers fondamentaux du développement socio-économique de toute société. Elle confère aux individus les compétences nécessaires pour accéder à un avenir plus prometteur, tout en favorisant une citoyenneté active et éclairée (Felouzis & Perroton, 2009). Le système éducatif est un pilier fondamental du développement de toute société, garantissant l'accès à des opportunités socio-professionnelles et la construction d'une citoyenneté éclairée (Roegiers, 2006). L'éducation est un facteur déterminant pour l'inclusion sociale et la promotion de l'égalité des chances (Givord *et al.*, 2016). Cependant, dans de nombreuses régions du monde, des enfants se trouvent exclus du système éducatif, ce qui compromet leur avenir et contribue à perpétuer le cycle de la vulnérabilité et de la marginalisation (Rosenwald, 2006). Au cœur des préoccupations sociales et éducatives de notre époque, l'insertion socio-professionnelle des enfants exclus du système éducatif représente un enjeu majeur pour le développement de nos sociétés (Sall, 2015).

En Afrique, les politiques de développement ne se sont pas traduites par une industrialisation pourvoyeuse d'emplois, qualifiés ou non. Aussi le défi de l'insertion socio-professionnelle des jeunes est demeuré une difficulté relevée dans nos pays. Certains de ces pays, dont le Bénin, ont pourtant fortement investi dans la formation initiale, secondaire, générale et professionnelle. Toutefois les débouchés manquent dans le secteur structuré et, à défaut, le marché de l'emploi du secteur informel ne peut pas non plus absorber toute cette jeunesse, même lorsqu'elle est diplômée. Dans ces conditions, que peut-elle faire ? Que peut-on lui offrir ?

Dans la commune de Malanville, située nord du Bénin, ces questions sont d'actualité. Parmi les initiatives visant à remédier à cette situation, le Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants exclus du système Educatif, déployé dans la commune de Malanville depuis 2016, se présente comme un acteur essentiel dans la lutte contre l'exclusion scolaire. Toutefois l'insertion socio-professionnelle et post- primaire des sortis des centres de ce programme est resté très faible voire inexistant. La problématique de l'exclusion sociale des enfants demeure l'une des préoccupations majeures de notre société contemporaine. Face à ce défi complexe, la médiation multi-partenariale émerge comme une approche innovante et holistique visant à favoriser la réinsertion socio-professionnelle des jeunes en situation d'exclusion. Cet article explore le potentiel transformateur de la médiation multi-partenariale en tant qu'outil central, mettant l'accent sur une approche collaborative qui transcende les frontières institutionnelles. En réunissant les enfants exclus au cœur de cette démarche, nous cherchons à définir une vision inclusive et durable pour réinventer leur avenir, en tirant parti de la puissance collective des partenariats.

II. MATÉRIELS ET MÉTHODES

2.1. Milieu d'étude

Appelé avant 1949 " TASSI " qui signifie en langue Djerma et Dendi "SABLE", la ville de Malanville dérive de "Malan", nom d'un gouverneur de l'ancienne colonie de Dahomey (la ville de Malan). La commune de Malanville est située à l'extrême Nord de la République du Bénin dans le département du Niger par la ville Gaya. Elle s'étend entre 11,5° et 12° de latitude du Nord au Sud sur 50 km et de l'Est à l'Ouest sur 60 km.

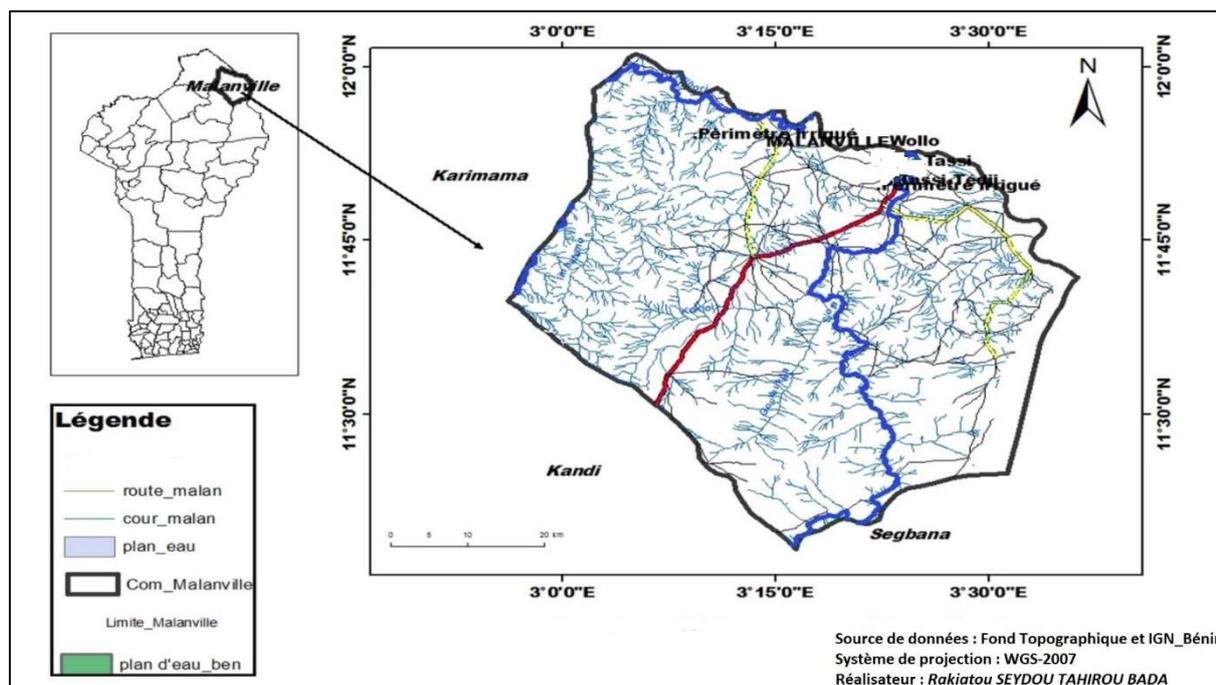


Figure 1 : Situation géographique de la commune de Malanville

La commune de Malanville est limitée : au Nord, par la république du Niger. Au Sud, par les communes de Kandi et de Ségbana. A l'Ouest, par la commune de Karimama. A l'Est, par la République Fédérale du Nigéria. Elle couvre une superficie de 3,016 km² dont 8000 ha de terres cultivables. Son altitude moyenne est de 200m au-dessus du niveau de la mer dont elle est à plus de 700km à vol d'oiseau. Son altitude moyenne est de 200m au-dessus du niveau de la mer dont elle est à plus de 700km à vol d'oiseau.

2.2. Approche méthodologique

2.2.1. Population-cible et échantillonnage

La méthode d'échantillonnage non-probabiliste ou choix raisonné a été utilisé. C'est une méthode de sélection où la représentativité de l'échantillon est assurée par une démarche raisonnée. Le choix de l'échantillonnage, le volume et les caractéristiques sont orientés dans une perspective de recherche qualitative. Le choix raisonné basé sur le seuil de saturation a été privilégié. La technique de boule de neige a été très utile dans l'identification des cibles. La collecte dans 6 localités abritant des centres Barka du PAEFE. Le tableau 1 ci-dessous présent la taille de de l'échantillon

Tableau 1 : Taille de l'échantillon

Cibles	Apprenants	Parents	Membres de la communauté
<i>Localité</i>			
Garou	21	15	10
Guéné	21	15	10
Toumboutou	15	15	15
Madécali	10	15	15
Monkassa	15	15	15
Total	82	75	65

Source : Travaux de terrain, 2023

2.2.2. Techniques de collecte des données

Les entretiens individuels, les focus groups, les observations et les analyses documentaires sont les principales techniques utilisées.

- ❑ **Recherche documentaire** : La collecte des données sera fondée sur une synthèse bibliographique. La revue documentaire sera transversale à toutes les étapes de la présente recherche. Elle permettra de disposer d'informations scientifiques fiables et suffisantes sur les questions de réinsertion socio-professionnelle, de médiation multi partenariale et sur le Programme d'Appui à l'Education des Enfants exclus du système éducatif au Bénin. Pour y parvenir, des articles scientifiques, des rapports d'étude, des conventions et des documents d'accords divers sur les différents aspects du sujet à partir des moteurs de recherche et des sites des revues scientifiques ont été mobilisés.
- ❑ **Entretiens individuels** : Ils sont utilisés avec les enfants exclus pour comprendre leurs expériences, leurs aspirations et leurs besoins. Les entretiens semi-structurés avec les enfants exclus permettent de recueillir des informations riches et nuancées sur leurs expériences, leurs aspirations et leurs besoins. Des entretiens ont fait aussi avec les parents, les enseignants, les travailleurs sociaux et les représentants des organisations gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans l'éducation et la réinsertion des enfants exclus. Ces entretiens ont permis d'obtenir des perspectives complémentaires et de recueillir des informations importantes pour une approche de médiation multi partenariale.
- ❑ **Discussion de groupe** : Ils sont organisés avec les enfants exclus pour favoriser les échanges et les interactions entre eux. De même, les groupes de discussions ont été aussi organisés avec les acteurs de la médiation multi partenariale pour évaluer leur perception de l'efficacité du processus.

2.2.3. Outils et matériels de collecte des données

Pour le bon déroulement de cette étude, un certain nombre d'outils et de matériel de travail ont été utilisés pour la collecte des données. Il s'agit du questionnaire, du guide d'entretien, la grille d'observation et d'un téléphone portable l'enregistrement de quelques échanges.

2.2.4. Méthode d'analyse des données

L'analyse des discours est une méthode qui permet d'analyser le contenu d'un discours oral ou écrit recueillir lors des investigations (Igalens, 2007, p. 133 ; Seignour, 2011, p. 29). Dans le cadre de cette recherche, cette méthode a été utilisée pour analyser le contenu des entretiens et des propos qui seront issus des discussions de groupes. Les propos et déclarations ont été confrontés afin de voir les similitudes et les contradictions à divers niveaux. Tout a été fait par la triangulation des données à partir des techniques synthétiques et analytiques.

III. RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1. Les acteurs et les partenaires impliqués dans la médiation multi partenariale (MMP) pour la réinsertion socio-professionnelle des enfants exclus

La médiation multi-partenariale (MMP) pour la réinsertion socio-professionnelle des enfants exclus est une approche collaborative qui implique plusieurs acteurs et partenaires afin de fournir un soutien complet et efficace aux enfants exclus et à leurs familles. La figure 2 ci-dessous faire une cartographie des acteurs et partenaires pour une médiation multi partenariale (MMP).



Figure 2 : Acteurs et partenaires de MMP

Source : Travaux de terrain, 2023

- **Les enfants exclus** : Les enfants eux-mêmes sont au cœur du processus de réinsertion. Ils doivent être impliqués activement dans la prise de décision concernant leur propre réinsertion. Leurs et leurs besoins doivent être pris en compte.
- **Les familles** : Les parents ou tuteurs légaux des enfants jouent un rôle essentiel dans le processus de réinsertion. Ils peuvent également bénéficier de soutien et de formation pour mieux accompagner leurs enfants. Ils jouent un rôle crucial en offrant un soutien émotionnel et logistique aux enfants.
- **Les éducateurs et enseignants** : Les enseignants et les éducateurs scolaires sont souvent les premiers à remarquer les problèmes de comportement ou d'exclusion sociale. Ils peuvent contribuer à élaborer des plans d'intervention et à suivre la progression des enfants.
- **Les travailleurs sociaux** : Les travailleurs sociaux sont souvent en première ligne pour identifier les besoins des enfants exclus et de leurs familles. Ils peuvent combiner les services et les ressources nécessaires.
- **Les psychologues et les conseillers** : Les professionnels de la santé mentale peuvent aider les enfants à faire face aux traumatismes ou aux problèmes émotionnels qui contribuent à leur exclusion.
- **Organismes gouvernementaux** : Ministères de l'Éducation, de la Santé, de la Justice, etc. : Ils peuvent élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à soutenir la réinsertion des enfants exclus. Les services sociaux peuvent identifier aussi les enfants à risque et fournir des services de soutien, tels que l'aide sociale et psychologique.
- **Les organisations non gouvernementales (ONG)** : Les ONG qui se spécialisent dans l'aide à l'enfance, la protection des droits de l'enfant et la réinsertion sociale peuvent apporter un soutien essentiel en termes de ressources, de conseil et

de formation. Au nombre de ces organisations, nous avons l'Unicef et l'Educo qui font un grand travail à l'endroit des enfants.

- **Les institutions éducatives** : Les écoles, les collèges et les universités peuvent collaborer en mettant en place des programmes de réinsertion et en fournissant un environnement d'apprentissage inclusif.
- **Les employeurs et les entreprises locales** : Les entreprises peuvent offrir des opportunités de stage, d'apprentissage ou d'emploi aux jeunes en réinsertion socio-professionnelle.
- **Les professionnels de la justice** : Si l'exclusion sociale découle de problèmes juridiques ou de justice juvénile, les professionnels du système judiciaire peuvent être impliqués dans la réinsertion.
- **Les associations de quartier et les communautés locales** : Les initiatives communautaires peuvent jouer un rôle clé en fournissant un soutien social et en facilitant la réintégration des enfants exclus dans leur environnement.
- **Les médias et les communicateurs** : Les médias peuvent sensibiliser l'opinion publique et mobiliser des ressources pour soutenir les efforts de réinsertion.

La médiation multi-partenariale implique la coordination de tous ces acteurs pour créer un plan global de réinsertion socio-professionnelle adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant exclu. La collaboration et la communication entre ces parties sont essentielles pour garantir le succès de ce processus.

3.2. Mise en œuvre de coopération multi partenariale

3.2.1. Connaissance sur la coopération multi partenariale (CMP)

Au début de nos investigations, nous nous sommes intéressés si les enquêtés ont une connaissance sur la coopération multi partenariale (figure 3). Ainsi, à cette question, 86 % des enquêtés ont répondu avoir une connaissance sur le concept contre 14 %.

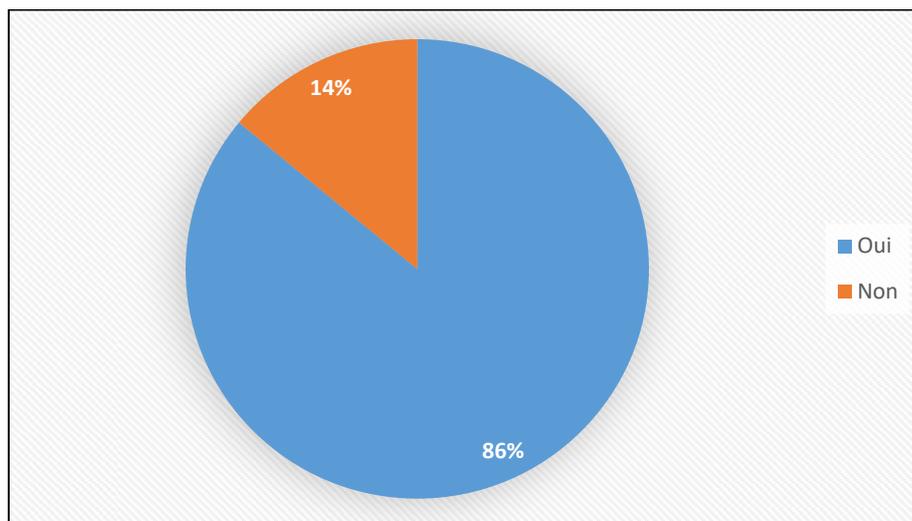


Figure 3 : Connaissance des répondants sur la CMP

Source : Travaux de terrain, 2023

3.2.2. Perceptions sur la coopération multi partenariale

Les enquêtés ont divers points de vue sur la question axée sur la coopération multi partenariale (figure 4).

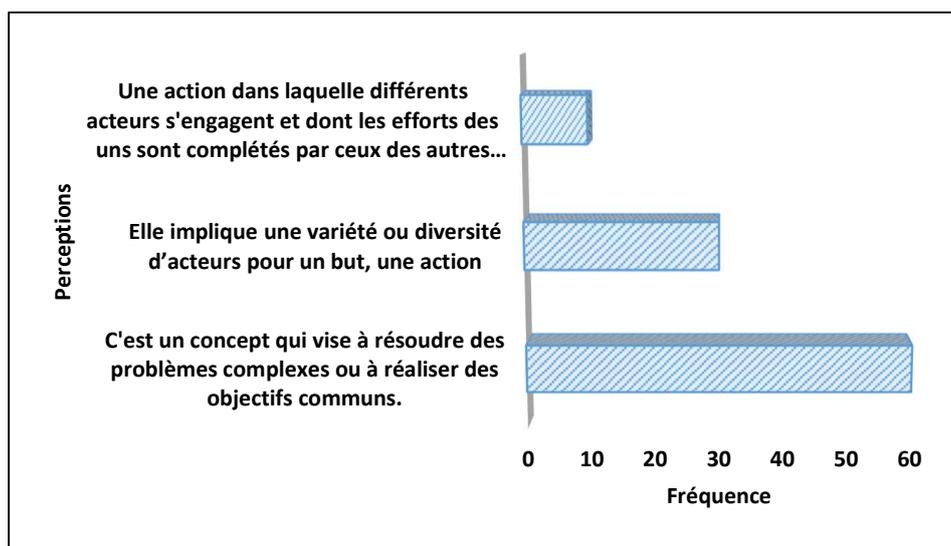


Figure 4 : Perception des enquêtés sur CMP

Source : Travaux de terrain, 2023

Selon 60 % des enquêtés abordés, la coopération multi partenariale est un concept qui vise à résoudre des problèmes complexes ou à réaliser des objectifs communs. Mais pour 30 %, c'est un processus qui implique une variété ou une diversité d'acteurs pour mener un certain nombre d'action afin d'atteindre un but précis, un même objectif. Seulement 10 %affirment que la coopération multi partenariale est une action dans laquelle différents acteurs s'engagent et dont les efforts des uns sont complétés par ceux des autres afin d'atteindre un même objectif. La diversité de connaissances des enquêtés sur la coopération multi partenariale nous montre que ces derniers comprennent le sujet et nous a permis d'évoluer dans les investigations.

3.2.3. Caractéristiques de la coopération multi partenariale

La figure 5 ci-dessous présente les caractéristiques qui déterminent une coopération multi partenariale.

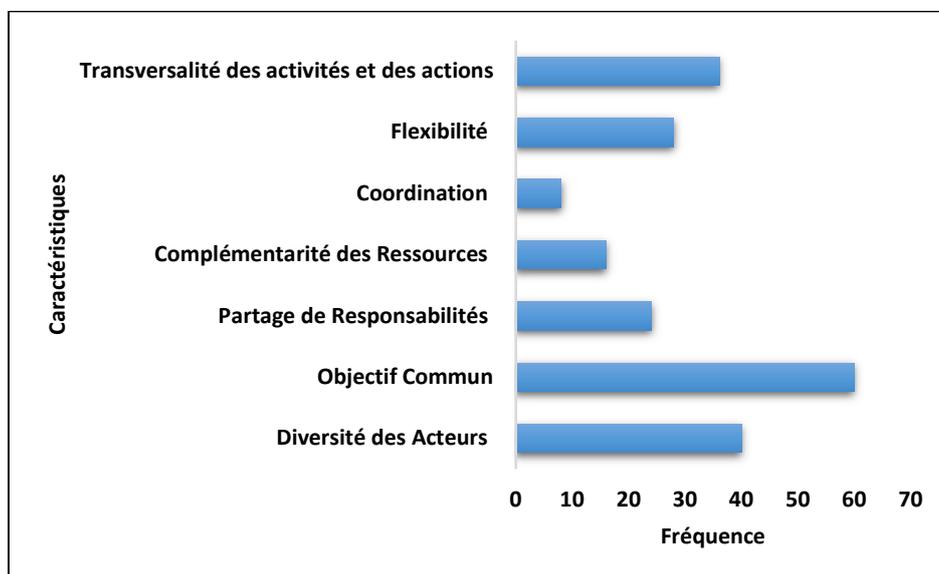


Figure 5 : Caractéristiques de la CMP

Source : Travaux de terrain, 2023

Au total, sept (07) caractéristiques déterminent la coopération multi partenariale selon les répondants. Il s'agit de : l'objectif en commun (60 %), la diversité des acteurs (40 %), la transversalité des activités et des actions (36 %), la flexibilité (28 %), le partage de responsabilité (24 %), la complémentarité des ressources (16 %) et la coordination des activités (8 %).

3.2.4. Pratique de la coopération multi-partenariale sur le terrain

La coopération multi partenariale étant une méthode de collaboration nécessite un certain nombre de pratiques (figure 6). Pour 66 % des enquêtés, la première pratique réside dans l'identification des acteurs pertinents pour le projet. Le partage des ressources, des responsabilités et des charges de travail sont des pratiques évoquées par 46 % des répondants.

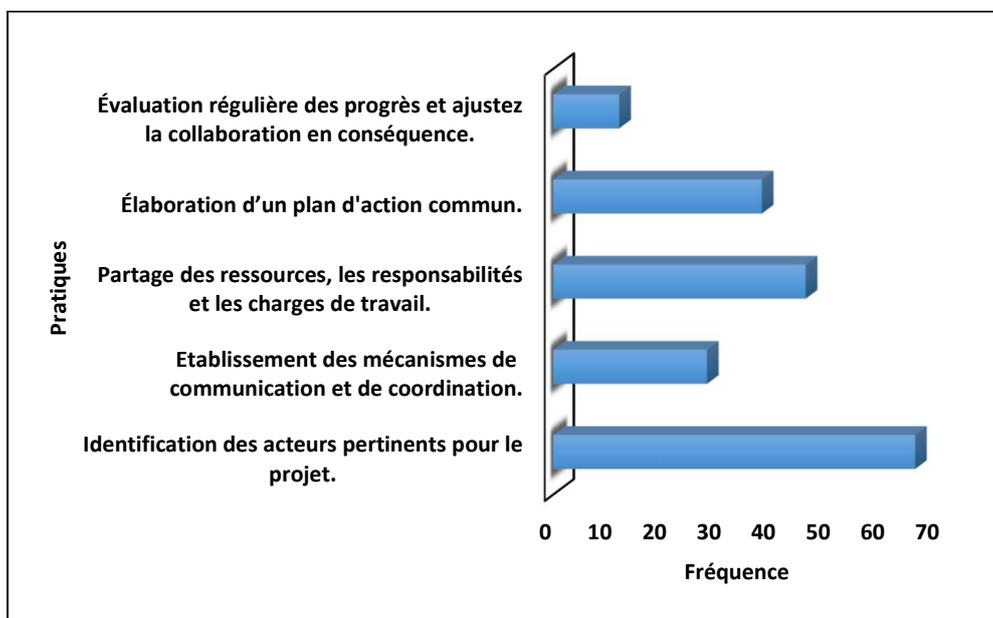


Figure 6 : Pratiques de la CMP

Source : Travaux de terrain, 2023

Selon 38 %, les pratiques se résument à l'élaboration d'un plan d'action commun. Par contre, 28 % affirment comme pratique l'établissement des mécanismes de communication et de coordination. Le suivi et évaluation est aussi une pratique évoquée par 12 % des répondants seulement.

3.2.5. Contraintes liées aux succès de la mise en œuvre du multi partenariat

Plusieurs contraintes entravent la mise en œuvre de la coopération multi partenariale (figure 7). Selon les enquêtés, ces contraintes sont d'ordres institutionnels, organisationnels et pratiques.

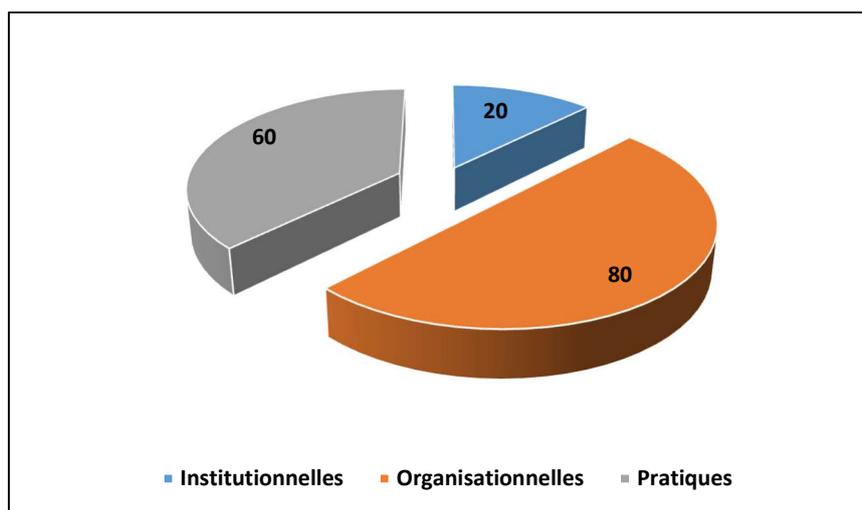


Figure 7 : Contraintes liées à la mise en œuvre de CMP

Source : Travaux de terrain, 2023

Pour les enquêtés, les contraintes d'ordre organisationnel sont plus remarquées (80 %) que les contraintes d'ordre pratique (60 %) et institutionnel (20 %). Parlant des contraintes institutionnelles, les enquêtés affirment que les structures gouvernementales ou les lois par exemple peuvent créer des obstacles à la coopération. Pour les contraintes organisationnelles, il s'agit des organisations partenaires peuvent avoir des cultures, des procédures ou des priorités différentes. Les contraintes pratiques sont liées à la logistique, la communication et la gestion des ressources qui peuvent être des défis.

3.2.6. Conditions du succès de la mise en œuvre d'une démarche partenariale

Pour promouvoir la coopération multi partenariale, les enquêtés ont proposés un certain nombre de condition pour sa mise en œuvre (figure 8).

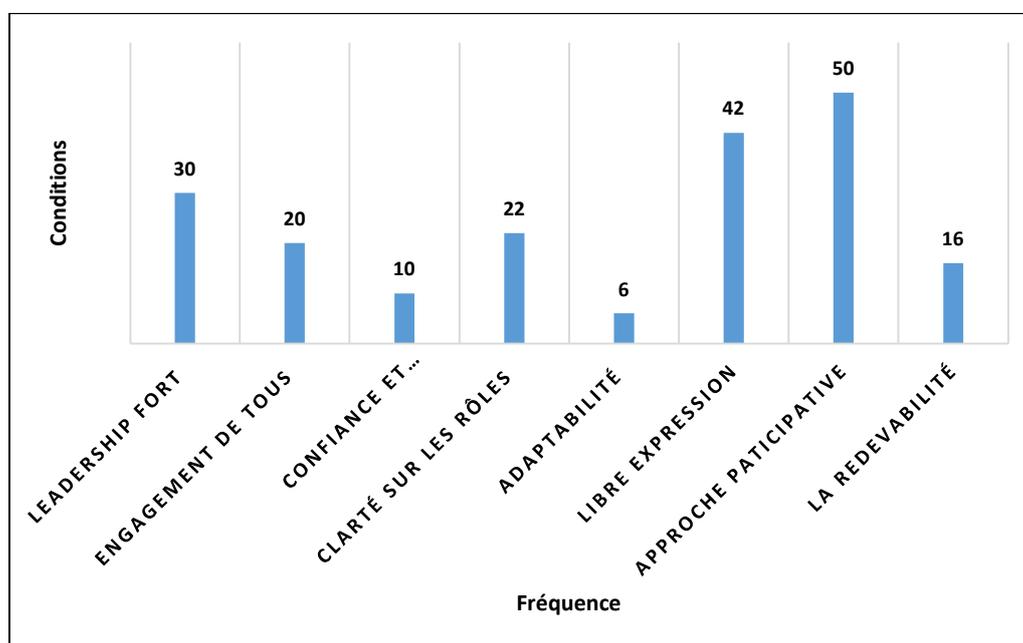


Figure 8 : Conditions de mise en œuvre de CMP

Source : Travaux de terrain, 2023

Les conditions les plus citées sont : l'approche participative (50 %), la libre expression (42 %), le leadership fort (30 %), la clarté sur les rôles (22 %) et l'engagement de tous (20 %). Les autres conditions évoquées sont la redevabilité (16 %), la confiance et la communication (10 %) et l'adaptabilité (6 %).

3.3. Discussion

La médiation multi-partenariale émerge comme une approche prometteuse pour l'insertion socio-professionnelle des sorties du Programme d'Appui à l'Éducation et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif à Malanville. Les résultats révèlent que la collaboration entre divers acteurs peut créer un environnement favorable à la croissance individuelle et communautaire. Cependant, des ajustements continus et une coordination efficace sont nécessaires pour maximiser l'efficacité de cette approche innovante. Ces conclusions offrent des perspectives cruciales pour les décideurs, les praticiens et les chercheurs impliqués dans le développement de programmes similaires (Klasen, 2000, p. 13).

Dans un système éducatif qui n'a pas évolué vers une pédagogie fortement différenciée, l'inclusion des élèves « différents » ou « à besoins particuliers » dans les classes ordinaires est au mieux un acte symbolique, au pire une manière d'enlever des chances aux élèves qui sont simplement en difficulté d'apprentissage (Perrenoud, 2010, p. 1). L'école est en fait, le reflet de la société. Cette dernière en tant que personnalité morale, utilise celle-là, selon Durkheim, pour exercer sa fonction de régulation afin d'assurer le maintien et la cohésion de la société (François, 2009, p. 36). La responsabilité du système éducatif et des institutions de formation des enseignants sont donc très grandes (Perrenoud, 2010, p. 7). Les programmes de formation et d'appui mis en place par les différents acteurs ont été évalués. Les résultats indiquent que la diversité des programmes, adaptés aux besoins individuels, joue un rôle crucial dans le processus de réintégration. Les formations professionnelles, les programmes éducatifs flexibles et les initiatives de mentorat ont été identifiés comme des éléments clés de réussite (Kherroubi *et al.*, 2004).

La médiation multi partenariale encourage la participation active de tous les intervenants, permettant ainsi une meilleure compréhension des besoins individuels de l'enfant exclu et une élaboration collective de plans d'action personnalisés. La médiation multi partenariale contribue également à prévenir la récurrence de l'exclusion en offrant un soutien continu tout au long du processus de réinsertion. Les mécanismes de suivi et d'évaluation intégrés dans la médiation multi partenariale favorisent une adaptation constante des stratégies pour assurer le succès à long terme de la réintégration socio-professionnelle (François, 2009, p. 23).

IV. CONCLUSION

La médiation multi partenariale émerge comme une approche innovante et essentielle pour l'insertion socio-professionnelle des enfants exclus. En adoptant une perspective holistique, cette méthode transcende les limites traditionnelles en rassemblant divers acteurs tels que les éducateurs, les travailleurs sociaux, les entreprises et les familles. Cette collaboration favorise une compréhension approfondie des besoins spécifiques de chaque enfant exclu et permet la création d'interventions sur mesure. En encourageant la synergie entre les différents partenaires, la médiation multi partenariale offre un cadre complet pour soutenir le développement personnel, éducatif et professionnel des enfants en difficulté. Ainsi, cette approche collaborative offre une lueur d'espoir et constitue un pas significatif vers une société plus inclusive et équitable.

RÉFÉRENCES

- [1]. Caille, J.-P. (2007). Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés. *Éducation et formations*, 74, 117-142.
- [2]. Felouzis, G., & Perroton, J. (2009). Grandir entre pairs à l'école : Ségrégation ethnique et reproduction sociale dans le système éducatif français. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 180(5), 92-100.
- [3]. François, P. E. (2009). *Système éducatif et abandon social en Haïti. Cas des enfants et des jeunes de la rue*. 379.
- [4]. Givord, P., Guillerm, M., Monso, O., & Murat, F. (2016). Comment mesurer la ségrégation dans le système éducatif? *Éducation & formations*, 91, 21-51.
- [5]. Kherroubi, M., Chanteau, J.-P., & Larguèze, B. (2004). Exclusion sociale, exclusion scolaire. *Les travaux de l'Observatoire*, 28.

- [6]. Klasen, S. (2000). L'exclusion sociale, les enfants et l'éducation : Concepts et mesures. *Report, OCDE*.
- [7]. Perrenoud, P. (2010). De l'exclusion à l'inclusion : Le chaînon manquant. *Éducateur, no spécial «À l'école de la différence», 13(1), 1-7*.
- [8]. Roegiers, X. (2006). L'APC dans le système éducatif algérien. *Réforme de l'éducation et innovation pédagogique en Algérie, 51*.
- [9]. Rosenwald, F. (2006). Filles et garçons dans le système éducatif depuis vingt ans. *Données sociales*.
- [10]. Sall, M. (2015). *Les exploitations agricoles familiales face aux risques agricoles et climatiques : Stratégies développées et assurances agricoles*. Université Toulouse II Le Mirail (UT2 Le Mirail).